INTERFACE

Belgique - Belgïe
P.P.
7080 Frameries 1
BC10753

P601002

Maison de la Mémoire de Mons

Trimestriel - Numéro 126 - Avril 2019
Bureau de dépôt - Frameries 1 - 7080

Editorial

Après le choc qu'a constitué la disparition de notre secrétaire, l'équipe de la Maison de la Mémoire se réorganise peu à peu. Elle vous a néanmoins préparé plusieurs activités pour ce second trimestre 2019.

Et d'abord, le 13 avril, une visite guidée de la collégiale sous deux angles de vue : son histoire et son iconographie.
Ensuite, dans le cadre de l'exposition De Chirico au BAM, le second atelier d'écriture « Exploration en terre surréaliste », qui aura lieu le 20 avril (la 1ère séance étant prévue le 30 mars).
L'excursion « A la découverte de Liège autour de Saint-Lambert » avait été programmée l'an dernier mais des travaux sur la ligne Mons-Liège nous avaient contraints à la postposer.
Du 20 mai au 7 juin, Bernard Haurez exposera ses œuvres dans le cloître. Il s'agit de bronzes et de papiers d'un artiste bien connu dans la région.
Enfin, nous vous donnons rendez-vous le 8 juin à Bonne-Espérance pour visiter une exposition consacrée à un orfèvre montois important : Alexandre de Foulon.

Dans ce numéro d'Interface, vous trouverez aussi des articles de Bernard Detry, André Faehrès et Gérard Waelput.

Merci enfin à celles et ceux qui ont pensé à renouveler fidèlement leur cotisation, condition de notre survie.

Jean Schils

Activités

cycle paroles

Exploration en terre surréaliste

Atelier d'écriture avec Astrid Decroly du Réseau Kalame

S'il y a bien un courant parfait pour donner le plaisir d'écrire, c'est le surréalisme ! Justement, le BAM nous offrira à partir de février une rétrospective sur Giorgio De Chirico, dont les œuvres seront mises en relation avec le travail de trois peintres belges : Delvaux, Magritte et Jane Graverol. Ce sera l'occasion pour nous d'explorer par l'écriture tout ce que ce mouvement artistique et littéraire recèle de trésors de créativité. L'expérience d'écriture que nous vous proposons se déroulera en deux temps : il y aura d'abord la visite de l'exposition et ensuite un atelier (étalé sur deux samedis) directement inspiré de nos déambulations en terre surréaliste. La démarche est simple : un « chemin d'écriture », un temps pour écrire et la lecture des textes, suivie de commentaires bienveillants. A n'en pas douter : un atelier qui nous dévoilera le réel au-delà du réel ! Pour tous, à partir de 18 ans.

Le samedi 30 mars, de 10 à 12 h visite de l'expo au Bam, de 14 à 17 h : 1er atelier d'écriture.
Le samedi 20 avril : 2ème atelier d'écriture.

P.A.F. : 6 euros pour la visite + 6 euros par atelier.
Ateliers des FUCaM, salle 02.
Inscription : Didier Georges 0498 / 53 69 40.

Activités

cycle périples

LA COLLEGIALE Ste-WAUDRU

SON HISTOIRE,SON ICONOGRAPHIE

Visite guidée

Dans la foulée des visites de St-Nicolas (2017) et Ste-Elisabeth (2018), nous vous proposons une visite de la collégiale axée sur deux thèmes : l'histoire de la collégiale et son décor. La partie historique abordera, entre autres, le jubé et les ouvertures des châsses. La partie iconographique vous fera découvrir les grandes œuvres mais aussi les taulets et les marques de tâcheron. Un passage à la sacristie est prévu pour la présentation d'une œuvre emblématique du trésor. Une visite qui prend le temps d'approfondir...

Le samedi 13 avril à 14 h
P.A.F. : 6 euros
RESERVATION OBLIGATOIRE : reservation@mmemoire.be ou Jean Schils 065 / 35 26 97
RENDEZ-VOUS : dans la collégiale, devant le trésor, à 14 h.

Activités

cycle périples

A LA DECOUVERTE DE LIEGE, AUTOUR DE SAINT-LAMBERT.

Excursion sous la houlette de Germain Dufour

Nous avons donné carte blanche à Germain Dufour - sans lequel la Maison de la Mémoire n'aurait jamais existé - pour nous faire découvrir « sa » ville de Liège, celle qu'il habite, à deux pas de la place St-Lambert. Le trajet se fera en train jusqu'à la gare de Liège-Palais, qui s'appelle maintenant Liège-St-Lambert.
Départ de Mons par le train de 9h14 et retour à Mons à 19h46.
Au programme : un 1er circuit, peu connu, autour du Palais; un repas démocratique au Musée de la Vie Wallonne; un 2e circuit entre St-Lambert et St-Barthélemy.
Limite : 25 personnes.

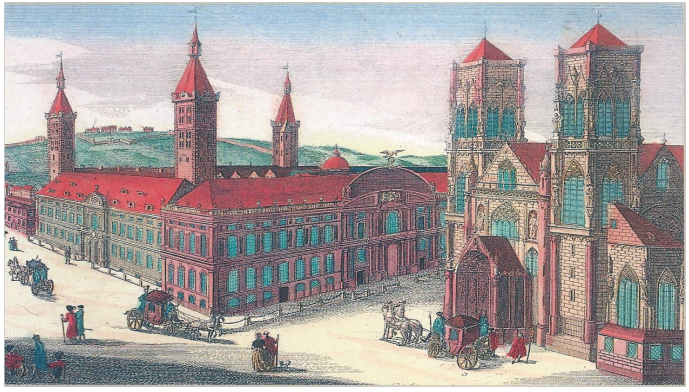

Le samedi 4 mai de 9 h à 20 h.

P.A.F. : 15 euros (+ train et repas de midi à votre charge).
RESERVATION OBLIGATOIRE :
reservation@mmemoire.be ou Jean Schils 065 / 35 26 97.

RENDEZ-VOUS : à la gare de Mons. N'oubliez pas de prendre votre ticket en arrivant.

Activités

cycle palettes

PETITE HISTOIRE DE LA SCULPTURE

Dessins et sculpture de Bernard Haurez

L'exposition « Petite histoire de la sculpture » présente les créations récentes de Bernard Haurez. Peintre, Graveur, sculpteur, il fait voyager dans ses rêves au travers de ses dessins monochromes et spontanés ainsi que de ses sculptures expressives et matiéristes (papiers, bronzes).

« Dans l'atelier de BERNARD HAUREZ, nous avons affaire à un matériau hétéroclite, épars. Des feuillets arrachés à un carnet à spirale y côtoient des échafaudages métalliques ambitieux à même le sol, des notes sur le temps qu'il fait, l'heure qu'il est, les traits d'un visage de femme frôlent des dessins plus léchés. Le bronze prolonge dans un rêve d'éternité la silhouette d'un temple à peine esquissé à l'encre de Chine rehaussé de bleu ou de sépia. Chacune des oeuvres révèle en chuchotant une part de destin… Ce que BERNARD HAUREZ nous donne, nous confie, ce qu'il tente de nous soumettre, c'est à plus d'un égard, le roman morcelé d'une vie». (F. DELMEZ)

Du 20 mai au 7 juin.
Du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Entrée libre.

Activités

cycle périples

ALEXANDRE DE FOULON ORFEVRE MONTOIS

Visite guidée

Il y a deux ans, la Maison de la Mémoire vous proposait de découvrir le site de l'abbaye de Bonne-Espérance et l'exposition du CHASHa, lors d'un après-midi riche en découverte. Cette année, l'exposition du CHASHa sera consacrée à Alexandre de Foulon, orfèvre montois à la croisée des 17e et 18e siècles, dont les nombreuses productions d'orfèvrerie religieuse ornent encore aujourd'hui bon nombre d'églises de la région montoise. A travers un parcours autour de l'oeuvre de cet orfèvre, on découvrira les poinçons, l'histoire de la restauration ou encore la place de l'orfèvrerie religieuse au début du siècle des Lumières. L'après-midi sera complété par une visite-conférence du président de la maison de la mémoire de Bonne-Espérance, Maurice Servais, sur l'abbaye au temps des religieux, notamment dans la prestigieuse bibliothèque des moines. Une démonstration au moulin de l'abbaye vous permettra de plonger dans le mode de vie des prémontrés du temps de la communauté. Bien évidemment, cette démonstration sera clôturée par une dégustation d'une Bonne-Espérance ! ».

Le samedi 8 juin à 14 h.
RESERVATION OBLIGATOIRE : reservation@mmemoire.be ou Jean Schils 065 / 35 26 97.
RENDEZ-VOUS : devant l'entrée de l'abbatiale de Bonne-Espérance, à 14 h. P.A.F. : 15 euros.

L'EGLISE SAINT-NICOLAS : UN CHEF-D'ŒUVRE MECONU DE L'ART BAROQUE

VIENT DE PARAITRE !

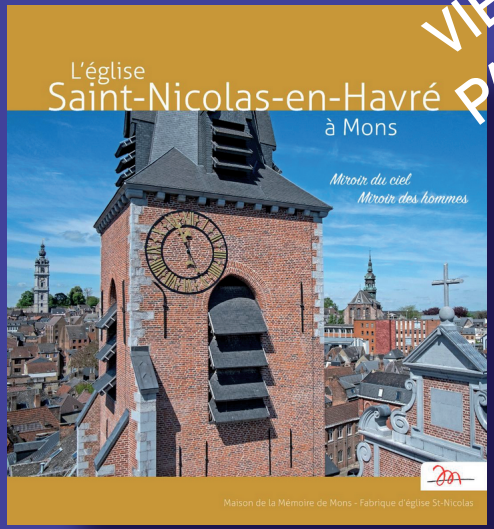

Envie de comprendre son architecture ?

D'en saisir la riche iconographie ?

D'en savoir plus sur sa restauration ?

Ce nouveau livre de **220 pages**, somptueux, illustré de **219 magnifiques photos** en quadrichromie, est à votre disposition au prix de **25 euros** à la sacristie de l'église, aux Ateliers des FUCaM et dans les bonnes librairies de Mons

CARTE MEMOIRE

Une photo, une histoire:
Saint-Yves, patron des avocats.

Yves Hélori de Kermartin est né en Bretagne en 1253, sous le règne de Saint Louis et y est mort à deux kilomètres de Tréguier, le 19 mai 1303. Ses parents, petits nobles bretons comme il y en avait tant, l'envoyèrent faire ses études à l'Université de Paris, d'abord en lettres, puis en droit. Il suivit également des cours de théologie. Il continua ses études de droit à Orléans. Il fut ordonné prêtre en 1284.
Celui qui allait devenir Saint Yves était à la fois avocat et juge.
Avocat, Saint Yves étonnait tout le monde par son désintéressement :

«Advocatus erat, sed non latro, res mirabilis populo».

Cette exclamation en latin, des plus choquantes pour les gens de justice, a traversé les siècles ; elle veut dire :
Il était avocat, mais pas voleur, chose admirable pour les gens…
Comment pouvait-il être avocat en même temps que juge ? En réalité, les juridictions et tribunaux étaient nombreux à l'époque. Juge au Tribunal de l'Evêque (fonction nommée officialité), il pouvait défendre comme avocat des justiciables devant toutes les autres juridictions féodales ou royales . Il acceptait donc de plaider pour les pauvres sans honoraires et allait jusqu'à demander aux auxiliaires de justice, notaires ou greffiers, de réduire leurs frais.
De nos jours, Saint Yves est le saint patron des avocats non seulement en Bretagne mais dans toute la France, la Belgique et bien d'autres pays dans le monde.

Bernard DETRY

Collégiale Ste-Waudru - Chapelle Saint-Yves - Bois sculpté du XVIIIème siècle.

Un Montois au pays des Soviets. Frédéric Legrand.

Frédéric Legrand. Photo extraite de Claude Renard, Octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge, Bruxelles, Mémogrames, 2017, p.70.

Un diable rouge ? Un candidat aux prochaines élections ? Le dernier vainqueur de l'Eurovision de la chanson ? Non, un simple forgeron originaire du quartier Saint Lazare à Nimy. Mais quel parcours, digne d'une épopée de Steven Spielberg !

Sa jeunesse

Né en 1883, il est contraint de trouver un travail à la mort de son père. Agé de 11 ans, il se retrouve au fond de la mine comme « gamin de taille ». Il quitte rapidement ce métier dangereux pour devenir forgeron et adhère à 14 ans aux Jeunes Gardes Socialistes. Il est condamné en 1912, lors de grandes grèves, à 1 mois de prison pour avoir renversé un pot de colle sur la tête d'un gendarme qui avait déchiré une de ses affiches en faveur du suffrage universel.

La guerre de 1914-18

En 1914, Frédéric Legrand est mobilisé (Chasseurs à pied puis Génie). Après la chute des forts d'Anvers, il se réfugie en Hollande où il est fait prisonnier. Il parvient néanmoins à gagner la France. En 1915, il obtient un congé sans solde car il a signé un contrat avec le Ministère de la Guerre pour aller travailler dans les usines militaires russes.

Embarqué à Brest en septembre sur un bateau en partance pour Arkhangelsk d'où il doit rejoindre Petrograd, il se retrouve en compagnie de 300 ouvriers volontaires et du corps expéditionnaire des ACM (autos-canons-mitrailleuses[1]). Julien Lahaut, futur dirigeant du Parti Communiste Belge fait partie de ce contingent et il est fort à parier qu'il influencera les options politiques de notre forgeron montois.

Ce corps expéditionnaire était composé de soldats d'origines très différentes : noblesse belge (Guy d'Aspremont Lynden), poète (Marcel Thiry), ouvrier (Julien Lahaut) ou sportif de haut niveau comme le champion du monde de lutte Constant Le Marin.
Source : http://ongong.canalblog.com/archives/2012/11/19/25536109.

---

[1] Ce corps est envoyé se battre contre les Allemands et les Austro-Hongrois aux côtés de l'armée impériale russe sur le Front de l'Est en Galicie de fin 1915 à septembre 1917, lors de l'offensive Broussilov puis l'offensive Kérensky. Il est composé de 58 véhicules, dont 12 véhicules blindés Minerva, ainsi que 23 motos et 120 bicyclettes. Le commando se retrouve pris dans la guerre civile russe, et ne peut donc rentrer en Belgique par la route.

La révolution russe

Dans un premier temps, Legrand travaille à l'arsenal de Sestroretsk près de Petrograd où il fait partie d'un groupe bolchévique belge de 35 membres.
En février 1917, les grèves paralysent la capitale et les principales villes du pays. Le Tsar compte sur les importantes garnisons pour maintenir l'ordre ; mais d'une part, les jeunes recrues ne sont pas prêtes à la répression et d'autre part les chefs socialistes organisent la lutte et des barricades s'érigent dans la ville le 27 février[2] . Parmi les combattants, on retrouve notre forgeron montois qui perd son meilleur ami lors d'une escarmouche. Néanmoins, abandonné par ses troupes, le tsar est forcé d'abdiquer, la monarchie a vécu et fait place à un gouvernement provisoire[3] . Face à lui, les Bolcheviks dont l'influence est grandissante au sein des Soviets.
En octobre 1917, Legrand s'introduit dans un garage des soldats fidèles au gouvernement provisoire. Il déclare dans ses mémoires: «Je me suis glissé dans le dépôt. Une à une, sous les bâches dont elles étaient couvertes, j'ai enlevé des pièces aux mitrailleuses ».
Dans la nuit du 24 octobre[4] , c'est la prise du Palais d'Hiver. Le Montois déclare : « C'est quelques jours plus tard que le mot d'ordre a été lancé : Tous au Palais d'Hiver. Le croiseur Aurore a tiré un coup de canon, c'était le signal. Le Palais a été enlevé d'assaut[5] . »

---

[2] 12 mars du calendrier occidental.

[3] Dirigé par le prince Lvov et formé de membres de la bourgeoisie. Kérensky, ministre de la guerre, décide de continuer la guerre, mesure impopulaire qui s'ajoute aux difficultés de ravitaillement et à la montée des prix.

[4] 6 novembre du calendrier occidental.

[5] Legrand a une vision romantique de l'événement. C'était plus une capture. Tandis que le palais était pilonné par l'artillerie, un groupe de 10-12 personnes, dirigé par le chef militaire bolchevique Vladimir Antonov-Ovseïenko, se faufilait dans le palais par une porte ouverte et non surveillée à l'arrière du bâtiment. Après des heures d'errance à l'intérieur de l'immense édifice, le groupe est arrivé à trouver le cabinet exact où tous les ministres tenaient une réunion et les a immédiatement arrêtés, promettant en même temps la sécurité à tous les défenseurs du palais s'ils déposaient les armes. Source : Le Soir, 21-22/10/2017, p. 10

Legrand photographié lors d'une formation d'ouvriers métallurgistes

Son heure de gloire

Avec deux de ses camarades, il va connaître la récompense suprême en rencontrant Lénine à l'Institut Smolny, quartier général des forces bolchéviques. Ils forment la première délégation d'ouvrier étrangers à rencontrer le leader de la révolution. Legrand raconte : « Lénine m'a dit de m'asseoir. Il m'a serré la main ainsi qu'à mes amis. Il m'a appelé par mon nom et il m'a demandé : Que penses-tu de la Révolution ? Pourquoi es-tu avec les Russes pour la Révolution ? J'ai répondu d'un trait : Pour la révolution mondiale ! Alors Lénine a murmuré ce vieux mot d'ordre : Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Après les honneurs, il est envoyé avec le Bataillon Petrograd en Ukraine pour combattre l'armée blanche fidèle au tsar.

Après la révolution

Démobilisé en 1921, il enseigne l'art de la soudure et de la forge. D'après une anecdote, il aurait produit le premier tracteur de la Russie soviétique en récupérant des métaux dans les habitations bourgeoises. Il devient ensuite instructeur à l'Institut Central du Travail de Moscou et travaille à l'amélioration des rythmes de l'industrie soviétique. On le retrouve également en Kirghizie et dans l'Oural où il participe à l'édification du complexe sidérurgique de Magnitorsk. Il meurt en 1961 sans jamais revenir en Belgique.

En Belgique

L'armée belge l'a toujours considéré comme « disparu en Russie ». Son épouse[6] et son enfant sont considérés comme veuve et orphelin de guerre et ont reçu une pension de guerre.
Et pourtant, il était bien vivant ![7]

Gérard WAELPUT

---

[6] Le mariage a évidemment eu lieu avant la guerre de 14/18.

[7] Les détails contenus dans cet article ont été rapportés par Henri Laurent, correspondant permanent à Moscou pour le journal communiste Le Drapeau Rouge dans Le Drapeau Rouge-Magazine, 2 novembre 1957. Ils ont été repris dans un article du journal Le Soir du 21-22/10/2017. J'ai également utilisé l'ouvrage de Claude Renard, Octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge, Bruxelles, Mémogrames, 2017.

Saint-Symphorien:
un arrêté municipal musclé datant de 1808

Carte de Ferrais circa 1775 – Le centre du village.

A l'heure où nos démocraties occidentales recherchent de nouvelles sources de légitimité, où les débordements de tout genre font quotidiennement la une de l'information, où le civisme apparaît comme un mot vide de sens, le texte de l'arrêté que je soumets à votre sagacité résonne un peu comme un rappel de certains principes du « vivre ensemble » : le respect de l'autre, de ses convictions, de sa tranquilité, le respect du cadre de vie, l'honnêteté. Certains concepts sont certes désuets, anachroniques mais, avouez, croustillants…
Deux cents ans nous séparent de la rédaction de ce texte à une époque où la Belgique était rattachée à l'Empire français qui entendait reforcer l'autorité de l'Etat et la politique sécuritaire après le chaos de la Révolution.
La préoccupation essentielle du maire de Saint-Symphorien était la tranquilité publique, concept proche de ceux de la sécurité et de l'ordre public, de nos jours encore de la compétence du bourgmestre.
« Le maire de la commune de Saint-Symphorien considérant qu'un règlement de police est nécessaire pour assurer la tranquillité dans la commune ;

Vu l'article 2 du titre onzième de la loi du 24 août 1790 ;

Arrêté :

1. Défenses sont faites aux aubergistes, cabaretiers, vendeurs de genièvre et autres liqueurs de tolérer chez eux sous aucun prétexte quelque individu que ce soit et aux habitants de se trouver dans les auberges, cabarets ou tavernes après la cloche de retraite qui sonnera à neuf heures du soir depuis le premier octobre jusqu'au trente avril inclusivement et à dix heures du soir du premier mai jusqu'au trente septembre inclusivement ;

2. Aucun aubergiste ou cabaretier ne pourra prétexter d'avoir des parents ou d'autres individus à loger s'il n'a pas inscrit sur un registre destiné à cet usage leurs noms, prénoms, profession ou qualité dont il devra remettre une note au secrétariat de la commune ;

3. On ne pourra donner à danser en aucun temps dans les cabarets, soit sur les places publiques sans en avoir reçu la permission de la Mairie ;

4. Il est expressément recommandé aux dits aubergistes, cabaretiers de ne point délivrer de la bière, liqueurs ou autres boissons pendant la célébration des services divins, aux habitants de ne point fréquenter les cabarets pendant l'exercice du culte afin que les cérémonies religieuses ne soient aucunement interrompues, conformément aux lois qui y sont relatives ;

5. Aucun chien ne peut être amené sur les lieux consacrés au culte ;

6. Tous jeux sont défendus pendant la célébration des dits offices ;

7. On ne pourra tirer dans les processions ou autres cérémonies publiques qu'à une distance de trente mètres de maisons couvertes de pailles, de meules de grains ou autres natures combustibles ou fumer dans les granges, écuries, les lieux où l'on travaille le lin, ainsi que le long des chemins et sentiers pratiqués dans l'enclos de la Commune ;

8. Après la retraite, toutes les échelles devront être remisées dans les habitations ou cours fermées, ou attachées avec des cadenas sur chaînes ;

9. Tout individu qui sans respect pour les autorités et sans égards pour les concitoyens se permettrait de troubler d'une manière quelconque le repos des habitants sera arrêté par le garde-champêtre ou patrouille et conduit provisoirement à la chambre de dépôt ;

10. Il est défendu à toute personne de jeter vis-à-vis de sa maison, grange, aucun objet capable de gêner la voie publique ou d'altérer la santé de ses habitants ;

13. Tout négociant ou marchand qui sera reconnu avoir chez lui des faux poids et mesures sera poursuivi suivant la rigueur des lois ;

14. Chaque contravention aux dispositions des articles précédents sera punie d'une amende de trois jours de travail, sans préjudice des poursuites à diriger par les tribunaux supérieurs le cas échéant.

Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet, publié, affiché au besoin. Des exemplaires en seront transmis à la brigade de Gendarmerie dans le ressort de laquelle est Saint-Symphorien et au garde-champêtre chargé de prêter la main à son exécution. Un exemplaire sera également adressé au juge de paix du canton.

Saint-Symphorien, le 17 mars 1808
Signé : MARCQ, maire

Vu et approuvé par Monsieur le Préfet du département de Jemappes ;
Mons, le 24 mars 1808

A été signé pour le Préfet par autorisation : le secrétaire général de la Préfecture, LAVALEE.»

En ce temps là, Monsieur, la Tranquillité Publique n'était pas un vain mot...

Bernard DETRY

Préfet

Source : A la découverte de ma commune Saint-Symphorien - Bernard Detry et Véronique Bernard - Hainaut, Culture et Démocratie 2013.

Mémoire photographique

Rencontre des châsses de sainte Waudru et de saint Vincent à Casteau

Le mercredi 7 octobre 1349 - Il y a 670 ans.
Le dimanche 3 août 1919 - Il y a 100 ans.

En vue d'obtenir la cessation du fléau de la peste noire qui ravageait le Hainaut depuis deux ans et qui avait décimé une partie importante de la population, les autorités ecclésiastiques de Soignies et de Mons organisèrent le mercredi 7 octobre 1349 deux processions solennelles. L'une au départ de Mons avec les reliques de sainte Waudru et l'autre de Soignies avec celles de saint Vincent. Les deux processions se rencontrèrent *aux bruyères de Casteau* où un autel avait été dressé sous une tente. Une messe solennelle fut célébrée par Estienne Malion, Doyen du chapitre de Soignies. On implora l'intercession des deux saints. Selon la légende, cent mille personnes défilèrent devant les reliques (ce nombre n'est pas réaliste). La légende rapporte que le fléau cessa presque immédiatement : « un miracle ». Elle mentionne aussi qu'en signe de reconnaissance, les Montois décidèrent d'organiser chaque année une procession en hommage à leur patronne et que depuis 1352, cette procession est fixée au dimanche de la Trinité, origine de la procession du Car d'Or. En réalité, une procession à la Trinité à Mons est attestée dès le XIIIe siècle.

C'est au soir de la Pentecôte de 1915 qu'en la collégiale Saint-Vincent le curé-doyen de Soignies Léon Maubert, en présence du Prince Ferdinand de Croÿ, curé-doyen de Mons, fait la promesse que si les villes de Soignies et de Mons étaient épargnées des horreurs de la guerre et de la destruction, en remerciement une nouvelle rencontre des châsses de sainte Waudru et de saint Vincent serait organisée aux bruyères de Casteau comme en 1349.
Les deux villes ayant été épargnées, la promesse fut tenue. Le dimanche 3 août 1919, il y a 100 ans, un grand pèlerinage de reconnaissance envers saint Vincent et sainte Waudru était organisé sur la plaine de Maisières-Casteau.

Dans la matinée, une messe solennelle est chantée à Soignies et à Mons. A 12 h 30, c'est le départ du cortège de Soignies pour Casteau. 300 cavaliers porteurs de fanions aux couleurs de saint Vincent ouvrent la marche. Ils sont suivis de la fanfare du cercle Léon XIII, de différents groupes. Vient ensuite le char de sainte Gertrude de Nivelles supportant la châsse de saint Vincent puis le clergé et la population sonégienne.
Vers 14 h 30, à l'entrée du village de Casteau, un autre groupe s'est formé, composé des petits tambours de Soignies, des groupes de Casteau, d'une série de pages de Soignies, des élèves des Sœurs de la Providence de Soignies, d'un imposant groupe de 80 enfants de chœur, du clergé et des habitants de Casteau. Les deux cortèges se regroupent et rejoignent la plaine de Maisières-Casteau où un autel a été dressé. La plaine est déjà noire de monde. Arrivent alors les autorités civiles : le ministre Harmignies, le gouverneur du Hainaut M. Damoiseaux, MM. Smits et de Lichtervelde commissaires d'arrondissement, le sénateur Vilain XIIII, MM. Mabille et Servais représentants, etc. Venant de Mons pointe le deuxième cortège. La fanfare des charbonnages de Bois du-Luc ouvre la marche, suivie des différents groupes parmi lesquels les chanoinesses et enfin le Car d'Or avec la châsse de sainte Waudru suit le clergé montois. Vers 15 h 30, son Eminence le Cardinal Désiré-Joseph Mercier, archevêque de Malines et sa Grandeur Monseigneur Amédée-Marie Crooÿ, évêque de Tournai arrivent, encadrés d'une garde de boys-scouts. Devant une foule de plus de 80.000 personnes, l'abbé Dartois, directeur du Couvent de Leuze, prononce son panégyrique ; S. G. Monseigneur l'Evêque de Tournai lit un acte de reconnaissance à saint Vincent et à sainte Waudru. Les clairons d'une compagnie de boy-scouts sonnent et accompagnent le Saint Sacrement porté par le curé de Casteau. Après le salut et la bénédiction, son Eminence le Cardinal Mercier prononce son allocution. Pour suivre, un chœur composé de 800 exécutants accompagné par la fanfare de Bois-du-Luc, sous la direction de l'abbé Mary, professeur au Collège de Soignies, chante le grand chœur de Mawet : *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie !* La cérémonie se termine par l'exécution de l'hymne « Vers l'Avenir ». Il est 18 h 30 quand les cortèges se remettent en marche pour rejoindre l'un Mons et l'autre Soignies.

Sur les pages suivantes et dans les prochains Interfaces vous trouverez une partie des 29 photos que mon Fonds d'Archives Photographiques sur Mons a pu sauvegarder de cette journée exceptionnelle.

Rencontre des châsses de sainte Waudru et de saint Vincent à Casteau

Le cortège parti de la collégiale Sainte-Waudru se dirige vers Maisières. Il passe en bas de la rue de Nimy, à hauteur de l'entrée de la caserne Léopold, actuellement Arsonic.

Les trois filles habillées de blanc qui regardent passer le Car d'Or sont les filles d'Emile Lebas et d'Augusta Misonne :
Marie-Thérèse, née le 4 décembre 1913,
Madeleine, née le 19 février 1906,
et Flore, née le 9 février 1908.

Collection : Famille Lebas.

Si vous possédez d'autres photos de cette journée, même en mauvais état, veuillez bien les prêter à mon fonds afin de les sauvegarder pour en faire profiter les Montois. Les photos vous seront rendue endéans les trois jours.
Contact : André Faehrès – 065 34 00 67

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès

Le Car d'Or, dernier groupe de la procession venue de Mons, traverse Maisières.

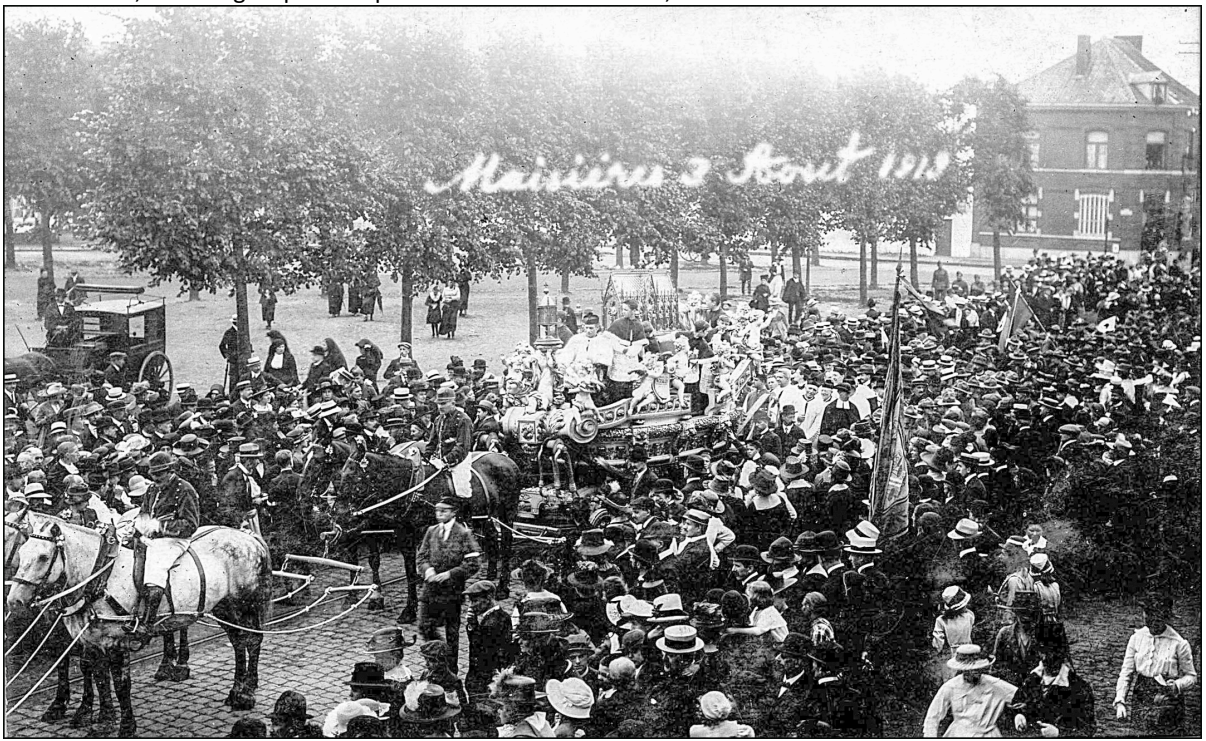

Collection : Paul Pierard.

Rencontre des châsses de sainte Waudru et de saint Vincent à Casteau

Le cortège passe devant le château Vilain XIIII.

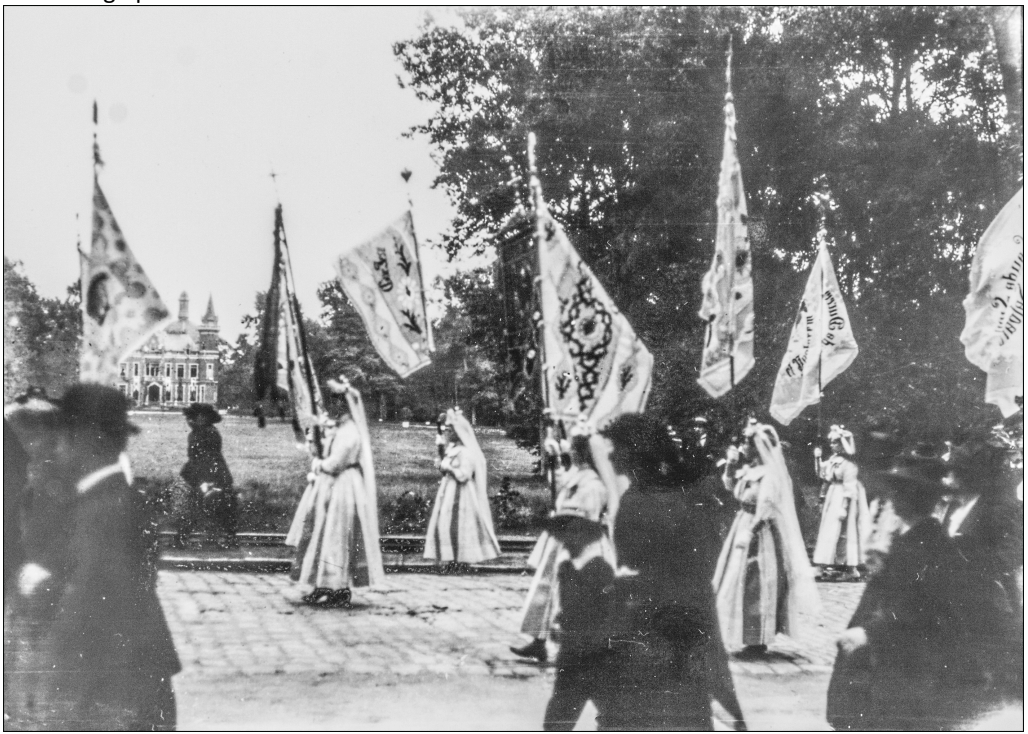

Collection : Privée.

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès

Les boys-scouts rassemblés dans le parc du château Vilain XIIII attendent l'arrivée du Cardinal et de l'Evêque pour faire la garde d'honneur.

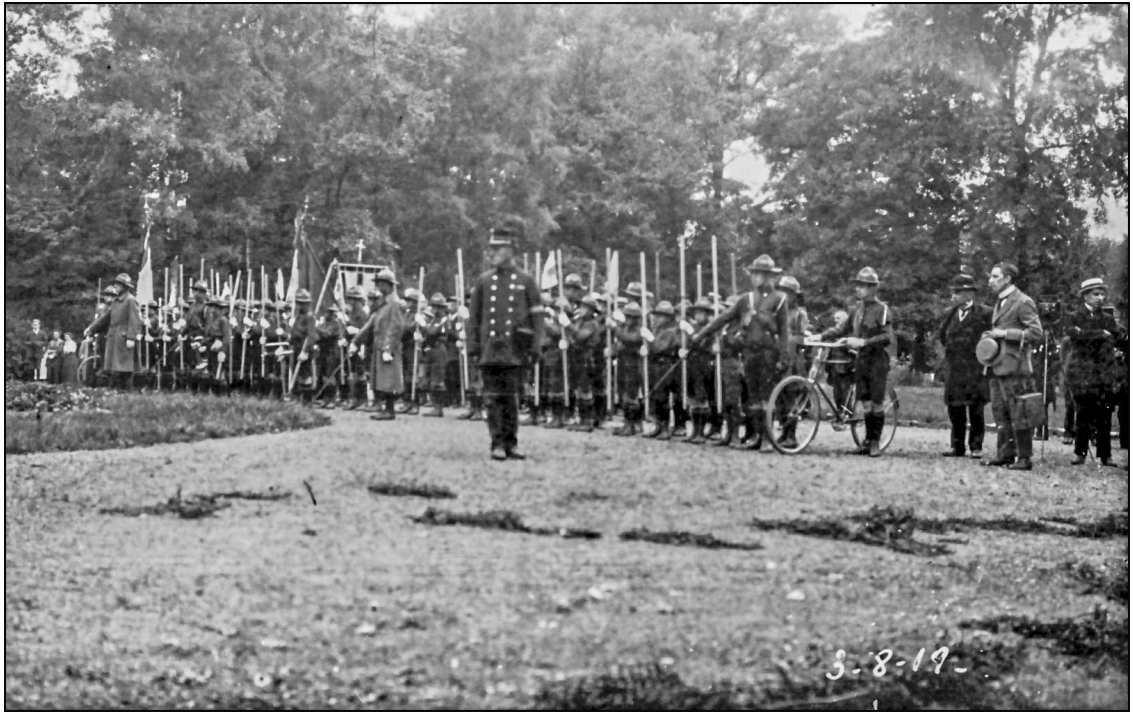

Collection : Jean-Paul Hubens.

Rencontre des châsses de sainte Waudru et de saint Vincent à Casteau

Le Car d'Or arrive au lieu de rencontre avec le cortège venant de Soignies.

Collection : Marie-Thérèse Warny-Loodts.

Le char de sainte Gertrude de Nivelles qui a amené la châsse de saint Vincent.
La châsse n’est plus dessus, elle a déjà été transportée à côté de l’autel monté sur la plaine.

Collection : Privée.

Cotisations et abonnements

Votre cotisation est notre seule source fixe de revenus.
Participez à notre action, aidez-nous !

Deux formules :

A. Vous voulez être tenu au courant de nos activités, vous sympathisez à nos actions et vous voulez recevoir Interface quatre fois par an

l'abonnement s'élève à 12 €

B. Vous voulez participer plus activement à nos activités en assistant à nos réunions lorsque les sujets vous intéressent, vous voulez être convoqués aux assemblées générales annuelles et prendre part aux votes, vous serez abonné à Interface en nous aidant financièrement, vous recevrez notre livraison an nuelle des Cahiers de la Maison de la Mémoire

une cotisation de 25 € MINIMUM fera de vous un membre de la Maison de la Mémoire

Votre cotisation est à verser au compte
BE62 7765 9814 6961
de la Maison de la Mémoire de Mons

Notre assemblée générale se tiendra au début du mois de mars.

Si vous voulez y participer en tant que membre, il faut impérativement que votre cotisation de 25 € minimum nous parvienne avant fin janvier.
Afin de faciliter l'enregistrement de votre cotisation, nous vous prions de bien vouloir utiliser le bulletin de versement ci-joint et d'inscrire en communication le numéro qui se trouve sur l'étiquette adresse à proximité de votre nom.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à

Jean SCHILS, rue des Bruyères, 164
7034 – OBOURG . 065/35 26 97
e-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com
Site Internet : httpo://www.mmemoire.be

C'est déjà le 6e Cahier de la Maison de la Mémoire...

Vous y trouverez: **le Journal de guerre d'Hélène Dinsart,** une artiste montoise du début du 20e siècle.

48 pages illustrées de photos d'époque.

En vente pour **10 euros** aux Ateliers des FUCaM et à L'oiseau-lire.

Pages

- Editorial 1
- Activités :
  - Paroles: exploration en terre surréaliste 2
  - Périples: La collégiale Ste-Waudru 3
  - Périples: A la découverte de Liège 4
  - Palettes: Petite histoire de la sculpture (B. Haurez) 5
  - Périples: Alexandre de Foulon 6
    (visite guidée de l'exposition au CHASHa))
- Carte mémoire: Saint-Yves, patron des avocats. (Bernard Detry) 8
- Un montois au pays des soviets (Gérard Waelput) 10
- Chroniques villageoises – Saint-Symphorien :
  Un arrêté municipal musclé datant de 1807 (Bernard Detry) 15
- Rencontre de la châsse de Sainte waudru et de Saint Vicent à Casteau 20
  (André Faehrès)
- Cotisations et abonnements 28

E-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com
Site Internet : http://www.mmemoire.be
Compte banque : BE62 7765 9814 6961
Editeur responsable : Jean Schils, rue des Sœurs Noires, 2 - 7000 MONS